Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 52

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254259

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Oh ! ça... ça... donnez ça !

Suivant son geste des yeux, je reconnus alors, parmi les autres jouets, la pipe du mathurin, la *Belle Jouvence*, qui, culottée, toute jaune, pendait là, attachée par un nœud maladroit de grosse ficelle goudronnée.

Charles FOLEY.

Henri-Alexandre WALLON

Né le 23 décembre 1812, à Valenciennes, M. Henri-Alexandre Wallon fut normalien, agrégé d'histoire et maître de conférences à l'Ecole normale. En 1849, il fut élu représentant en titre par le département du Nord sur une liste modérée. Il vota avec la majorité conservatrice de l'assemblée jusqu'au moment où l'on voulut porter atteinte au suffrage universel. Alors il protesta et se tint en dehors des affaires publiques pendant toute la durée de l'Empire.

Aux élections de 1871, il fut réélu par le Nord. Il déposa la proposition de félicitations à Thiers, mais, le 24 mai 1873, il vota l'ordre du jour Ernoul, hostile au même Thiers, et soutint le ministère Broglie jusqu'à sa chute.

M. WALLON

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Wallon est le père de la Constitution, de la forme républicaine. C'est lui qui présenta, lors de la discussion relative à l'organisation des pouvoirs publics, un amendement tendant à l'élection du président de la République par les Chambres. Il démontra l'impuissance des monarchistes et dit :

— Ma proposition ne proclame pas la République. Elle la fait.

L'adoption de cet amendement, à une voix de majorité, fut le point de départ des lois constitutionnelles. La République était faite et bien faite.

Elu sénateur inamovible en 1875, M. Wallon fut ensuite ministre avec M. Buffet et tomba avec le leader des droites. Depuis lors, ses votes au Sénat, où il siégeait au centre droit, se confondirent toujours avec ceux de la fraction conservatrice de la haute assemblée.

Comme historien, M. Wallon a écrit l'*Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité*, le *Monosthéisme des races sémitiques*, les *Représentants du peuple et la Justice révolutionnaire en l'an II*, la *Révolution du 31 mai et la Fédération en 1793*, plus un livre hostile à la Commune et d'innombrables notices, bibliographies, brochures de toutes sortes. Elu membre de l'Institut en 1850, il devint, en 1873, secrétaire perpétuel.

M. Wallon fut un homme d'élite à ranger parmi ceux qui firent honneur au pays et à la tribune du Parlement français.

RECETTES ET CONSEILS

Nettoyage des objets d'art en bronze

Il faut prendre grand soin de ne pas détériorer la patine qui recouvre les bronzes et qui, le plus souvent, n'est que du vernis à l'alcool appliqué simplement au pinceau.

Les bronzes doivent être brossés avec une brosse douce à longues soies et, quand la poussière est enlevée, les frotter rapidement et *légèrement* avec une brosse à meubles. Le peu d'encaustique qui adhère aux soies des brosses à meubles est suffisant pour donner aux bronzes le brillant nécessaire pour en faire valoir les lignes et les proportions.

Nettoyage des fourrures blanches

On peut nettoyer les fourrures blanches en les nettoyant avec de la farine. Recommencez l'opération autant de fois qu'il est nécessaire. Mettez à l'air pendant quelques heures.

MENUS PROPOS

La ville des avocats

Les statisticiens ont cherché à savoir quelle est la ville du monde qui, proportionnellement à sa population, renferme le plus d'avocats.

Ils ont trouvé.

C'est Paris ? Allez-vous dire. Non ! ce n'est pas l'Athènes de la France. C'est Athènes tout court, la ville de Lysias, d'Hypéride, d'Eschine et de Démosthène.

Athènes compte 130,000 habitants, et le barreau athénien ne comprend pas moins de 750 défenseurs de la veuve et de l'orphelin.

Si la Ville-Lumière, eu égard au chiffre de sa population, voulait avoir autant d'avocats que la cité de Périclès, elle devrait en compter, au tableau de l'ordre, quatorze mille sept cent trente et un. Or, Paris n'a guère que deux mille avocats, dont une cinquantaine, paraît-il, font assez bien leurs affaires.

Qui sait ce que gagne, en moyenne, un moderne Démosthène athénien ? — Pas lourd, nous en avons peur.

NOUVELLES A LA MAIN

Un superbe nègre comparaît en correctionnelle pour ivresse.
Le président. — Il paraît que vous étiez absolument gris.
Le noir, souriant. — M. le président me flatte...

Dans la rue, un financier accoste un ami pressé :
— Comment allez-vous ?
— Très vite !... répond l'autre sans s'arrêter.

DEVINETTE

Mon gendre vient d'arriver, où est-il ?

Editeur-Imprimeur : G. MORITZ, Gérant de la Société Typographique, à Porrentruy